

28/05/2021 | Communiqué de presse

La sûreté sanitaire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta certifiée par un label international

L'aéroport décroche le label du programme d'accréditation du conseil sanitaire international des aéroports



À l'issue d'un audit sur les mesures sanitaires déployées dans tous les process et sur toutes les zones de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, la plateforme gérée par la CCI-NC a obtenu la certification du programme sanitaire des aéroports (Airport Health Accreditation - AHA) du Conseil international des aéroports (Airports Council International - ACI).

Un gage de sûreté sanitaire

Le programme d'accréditation sanitaire des aéroports a été lancé par l'ACI en juillet 2020 pour évaluer la conformité des aéroports avec les recommandations sanitaires internationales émises par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), par l'Agence européenne de sécurité aérienne (EASA) et par l'ACI, dans le contexte de la crise sanitaire mondiale de la Covid-19.

Les efforts et protocoles mis en place par l'aéroport de Nouméa-La Tontouta pour garantir la sûreté de ses passagers, personnels et entreprises intervenantes, ont été validés par cette « task force ». La plateforme aéroportuaire internationale calédonienne rejoint ainsi quelque 400 aéroports dans le monde certifiés en conformité avec les meilleures pratiques de l'industrie, en matière sanitaire.

Une certification d'excellence en préparation de la reprise du trafic aérien

L'obtention de ce label atteste que l'aéroport de Nouméa-La Tontouta mène ses opérations de manière optimale et garantit un protocole sanitaire solide à l'expérience aéroportuaire de ses utilisateurs, dans la perspective de la reprise du trafic aérien.

Plus d'informations : Service communication, Tél. : 24 34 53